

nombre total des contribuables qui gagnent \$7,500 ou moins, est de 74.1 p. 100. C'est précisément ce groupe dont la situation du point de vue des allocations familiales ne se détériore pas, et une très importante majorité de ceux qui constituent ces 74 p. 100 se trouveront en bien meilleure posture aux termes du projet de loi à l'étude à la Chambre aujourd'hui.

Étant donné que la mesure confère un avantage tangible à la grande majorité de ces 74 p. 100 et qu'aucun parmi le reste de ce groupe ne voit sa situation se détériorer, peut-on s'étonner de ma surprise de voir le NPD voter contre le bill? Peut-on s'étonner de voir les membres de ce parti se faire les défenseurs des 25 p. 100 qui gagnent le plus au Canada? Voilà une attitude étrange et merveilleuse pour le chef et les membres du NPD qui, traditionnellement, a toujours défendu les intérêts du gagne-petit.

Fait intéressant, le chef du NPD déclare qu'il a maintenant eu la chance de pousser plus loin son étude du bill. Le 19 avril, comme en fait foi le harsard, page 1444, il a déclaré:

... nous avons eu l'occasion, depuis les vacances de Pâques, d'approfondir le projet de loi à l'étude, et plus nous étudions le bill et ses conséquences, plus il nous apparaît clair qu'il est inacceptable en principe.

Il ajoute ensuite:

Bien sûr, je sais que, lorsqu'il a le premier pris la parole au nom de notre parti au cours du présent débat, mon collègue, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a dit que nous étions prêts à adopter le bill à l'étape de la deuxième lecture et à le renvoyer au comité permanent approprié.

Ces propos sont du chef du NPD qui fait allusion au député de Winnipeg-Nord-Centre et dit qu'il parle au nom du parti. Puis le chef du NPD ajoute, faisant allusion encore au député de Winnipeg-Nord-Centre, que celui-ci avait bon nombre d'objections sérieuses à formuler à l'égard du bill. Ainsi donc, au cours du congé de Pâques, le chef du NPD a décidé de revenir sur la décision prise par son parti, telle qu'elle avait été exposée par le leader de cette formation à la Chambre, et il a dit que, toute réflexion faite, le NPD ne songeait plus à appuyer ce bill. Que signifient tous ces radotages? A mon sens, cela illustre bien tout le cynisme du NPD quant à ce bill. Ce député peut-il—ne serait-ce que l'espace d'un instant—prétendre sérieusement devant la Chambre que le principe sélectif de ce bill est quelque chose de nouveau et qu'il signifie la fin de l'universalité, et que cela est devenu évident pendant le congé de Pâques?

Tous les principaux éléments de ce bill figuraient dans un projet de loi antérieur, déposé à la Chambre en septembre 1971. Nous savons que le député de Winnipeg-Nord-Centre avait étudié à fond ce bill lorsqu'il a indiqué qu'il était prêt à l'appuyer en deuxième lecture, et nous savons tous également que c'est un expert chevronné en matière de sécurité du revenu. Les députés de ce parti attendent-ils vraiment de nous que nous croyions qu'il leur a fallu le congé de Pâques pour comprendre les dispositions de ce projet de loi et décider de revenir sur leur position antérieure, afin de voter contre son adoption?

Faut-il penser que le chef du NPD a une si piètre opinion de son leader à la Chambre qu'il estime que celui-ci n'a pas expliqué les dispositions du bill à l'ensemble du caucus, de sorte que les députés du NPD ne savaient pas

[L'hon. M. Munro.]

en faveur de quoi ils allaient voter lorsqu'ils ont fait savoir qu'ils appuieraient ce projet de loi en deuxième lecture? Devons-nous en conclure que, depuis le dépôt à la Chambre de cette importante mesure sociale, en septembre 1971, aucun député du NPD ne savait ce qu'elle renfermait? Je crois qu'au cours de l'ajournement de Pâques, le Nouveau parti démocratique a décidé de changer son fusil d'épaule. Il a tenté cyniquement d'émouvoir l'électeur à revenu moyen pour le gagner à sa cause politique au détriment des pauvres du Canada.

Des voix: C'est honteux!

L'hon. M. Munro: Le chef du NPD pousse le cynisme et l'opportunisme politique jusqu'à relever un point du bill pour faire ensuite observer qu'il ne peut l'appuyer. Naturellement, il a choisi à ses fins le niveau de revenu de \$7,500. C'est précisément le niveau qu'il espère exploiter à ces fins politiques. Il parle uniquement de ce niveau de revenu, omettant le cas de ceux qui touchent \$15,000 ou \$20,000 par année ou du millionnaire qui tous sans exception perdront tout droit aux allocations. Il vise ce groupe, croyant qu'à ce niveau le gouvernement est vulnérable. C'est le groupe auquel il choisit de se reporter.

• (1540)

Le chef du NPD donne comme exemple la famille dont le revenu s'établit à \$7,500, qui compte un enfant et déclare, «Voyez les aspects déplorable du bill», parce que dans ce cas-là, la famille recevra \$1 de moins qu'avec le régime d'allocations familiales actuel. Mais s'il n'avait pas choisi de donner moins de 12 ans à cet enfant, s'il lui en avait donné plus de 12, alors la famille ne perdrait pas \$1 par mois comparativement au régime actuel: elle toucherait jusqu'à \$2.10 de plus par mois. Ou encore, si le député de York-Sud (M. Lewis) voulait être un peu plus objectif, il aurait pu donner à cette famille au revenu de \$7,500, deux enfants de plus de 12 ans; il aurait alors dû ajouter que le FISP lui vaudrait des prestations de \$3.50 à \$7.50 par mois.

Voyons un autre des exemples très astucieusement choisis pour souligner son point de vue. Il passe ensuite à une famille au revenu de \$8,000, qu'il dote encore une fois d'un enfant de moins de 12 ans. Naturellement, l'enfant a droit au plus faible des deux taux de prestation, soit \$5 en comparaison de \$20. Le chef du NPD déclare:

Si le revenu familial est de \$8,000, le versement à l'enfant sera de \$3.45 par mois.

Bien entendu, dans ce cas-là l'enfant devait avoir moins de 12 ans. Si la famille avait eu 2 enfants, l'un de moins de 12 ans et l'autre de plus de 12 ans, la prestation aurait été de \$15.10 au lieu de \$14, ce qui représente un gain net, mais il n'a pas donné à cette famille 2 enfants ou même 1 de plus de 12 ans. Il s'est probablement arrangé pour montrer qu'il s'agit là d'une politique destinée à effectuer une nouvelle répartition des revenus qui est préjudiciable au groupe à revenus moyens. Il devait choisir un exemple où il y a une baisse maximale de \$1. Voyez quel cynisme le Nouveau parti démocratique croit pouvoir manifester non seulement envers les députés, mais aussi tous les Canadiens. Son chef espère pouvoir démontrer qu'il s'intéresse aux personnes à revenus moyens. Il croit avoir trouvé le point le plus vulnérable et par conséquent il choisit cet exemple où elles perdent un peu d'argent.